

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-deux, le 07 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
En exercice	15	
Présents	10	
Votants	15	
Absents	5	
Exclus	0	
Date de convocation 28 septembre 2022	Étaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Murielle NAGEL, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER	
Date d'affichage 30 septembre 2022	Étaient absents excusés : Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Damien MISSILLIER, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ	
DEL 20221007-035	Étaient absents : / Exclus : /	
OBJET : Nomination d'un Correspondant Incendie Secours	Procurations : Christophe BOCQUET a donné pouvoir à Cédric VERNEY, Philippe BREVET a donné pouvoir à Gil BENICHOU, Cécile FANTINI a donné pouvoir à Chantal MARCHAND, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ a donné pouvoir à Danielle DEPLANTE, Damien MISSILLIER a donné pouvoir à Emmanuel SERRIER	
	<i>Madame Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que la loi du 25 novembre 2021, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, prévoit une disposition concernant au premier lieu les collectivités territoriales. Son article 13 porte en effet sur la désignation d'un « correspondant incendie et secours » au sein des conseils municipaux des communes qui ne disposent pas déjà d'un adjoint au Maire ou d'un Conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile. C'est le cas à Vaulx.

Un décret du 29 juillet 2022 est venu préciser les modalités de cette désignation.

Le correspondant sera « un interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies ».

Ses missions seront variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde, organisation des moyens de secours...

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **NOMME** Monsieur Philippe HELF correspondant incendie et secours

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

